



COMMISSION SPORTIVE D'OCCITANIE QUILLES DE HUIT



COMBINE QUILLES-BOWLING

Le dimanche 2 mars 2025 - Bowling du Rouergue et Quillodrome de Campuac

REGLEMENT SPORTIF ET RESTAURATION

Tout participant doit être titulaire d'au moins une **licence valide pour l'année en cours**, délivrée par la discipline des Quilles de Huit ou du Bowling. Un joueur possédant la licence dans les deux disciplines sera considéré comme joueur Quilles de Huit.

Cette épreuve se déroule en **deux phases** :

- 3 parties de Bowling le matin : **08 h 15 et 10 h 15**
- 3 parties de Quilles l'après-midi : **14 h 00 et 16 h 00**

Les horaires sont déterminés suivant les capacités des pistes de bowling et des terrains de quilles de huit disponibles. **La Commission Sportive se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction du nombre d'inscription définitif.** Chaque participant sera informé avant le mercredi qui précède la compétition.

Un classement distinct sera effectué selon quatre (4) groupes comprenant :

Groupe 1 : Seniors Hommes MJ & Etoile, Vétérans MJ & Etoile

Groupe 2 : Seniors Hommes JA & JB, Corporatifs, Vétérans & Super-Vétérans JA & JB, Joueurs Bowling.

Groupe 3 : Seniors Féminines,

Groupe 4 : Minimes, Cadets, Juniors et Adolescents.

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier ces groupes en fonction du nombre de participants.

Le classement est opéré par points en appliquant le barème suivant :

Quilles de huit :

Le score réel est amputé d'un nombre de quilles en fonction du niveau du joueur (voir tableau ci-dessous) et le résultat est multiplié par 3 pour donner le chiffre retenu pour le classement :

Niveau	Sénior et Vétéran			Féminine			Bowling	Adolescente	Minime	Cadet	Junior
	MJ	J*	JA, JB	MJ	J*	JA, JB					
Quilles retenues au dessus de :	42	37	32	36	31	26	20	15	20	25	30

Exemples au jeu :

- Pour un Maître Joueur (Senior) : Score $(53 - 42) \times 3 = 11 \times 3 = 33$
- Pour une Joueuse Etoile (Féminine) : Score $(48 - 31) \times 3 = 17 \times 3 = 51$

Exemple score final partie quilles de huit :

Pour un joueur JA, le carton présente les scores suivants : $45 + 30 + 32$

le nombre de quilles retenues : $13 + 0 + 0 = 13$ quilles

le score définitif après application du coefficient de 3, $13 \times 3 = 39$ points

Bowling :

Sur le score réel du bowling : à chaque ligne, il n'est retenu que le nombre de quilles au-dessus de 100. Ce résultat est affecté du coefficient 0,8 pour obtenir le nombre de points alloué au concurrent.

Exemple score final partie bowling :

Le carton présente les scores suivants : $143 + 93 + 152$

le nombre de quilles retenues : $43 + 0 + 52 = 95$ quilles

le score définitif après application du coefficient de 0.8 : $95 \times 0.8 = 76$ points.

Remarque : le résultat après application du coefficient est arrondi à un chiffre entier, inférieur entre X.01 et X.5 et supérieur entre X.51 et X.99

Calcul pour le classement final :

Le score final calculé pour le classement est la somme des points obtenus dans les deux disciplines.

Exemple :

Quilles de huit : 39 points

Bowling : 76 points

Score final : $39 + 76 = 115$ points.

Remarque : Les points sont calculés sur chaque partie, ce qui revient à dire qu'une partie inférieure au nombre de quilles demandé pour l'attribution de points n'est pas pénalisante.

Les récompenses sont distribuées à la fin de la compétition.

Les joueurs récompensés devront obligatoirement être présent sur le podium. En cas d'absence, il sera remplacé par le joueur suivant.

Inscription :

Vous trouverez ci-joint un tableau d'inscription à retourner au siège avant le vendredi 21 février 2025.

Le règlement doit se faire au plus tard à la date limite d'inscription, c'est-à-dire avant le 21 février 2025, soit par chèque joint à la fiche d'inscription, soit par virement bancaire sur le compte de la CSR Occitanie (les données bancaires sont sur la fiche d'engagement).

Restauration :

Le bowling nous propose un déjeuner au prix de 30 €

Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur la fiche d'engagement et le règlement doit se faire en même temps que l'inscription à la compétition, par chèque ou par virement bancaire.

La Commission Sportive Régionale Occitanie



COMBINE QUILLES-BOWLING - DIMANCHE 2 MARS 2025

ENGAGEMENT : 24 € PAR PERSONNE

DEJEUNER : 30 € PAR PERSONNE

Fiche d'inscription à retourner au siège avant le 21 FEVRIER 2025

CLUB :

NOM et Prénom	Catégorie licence	Niveau licence	Déjeuner Oui/Non

Total inscription compétition (€) :

Total inscription déjeuner (€) :

Paiement par Chèque Virement bancaire

Pour le règlement par chèque, mettre le chèque à l'ordre de : Comité Sportif Régional Quilles de Huit

ASS CSR QUILLES DE HUIT
QUILLES DE HUIT
7 RUE ANDRE CITRON
31130 BALMA

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
11206	00037	00026811970	29

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1120	6000	3700	0268	1197	029
------	------	------	------	------	------	-----

Coordonnées bancaire pour les virements :

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP812